

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 105 (1979)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Energie nucléaire: l'impasse évitée

par Jean-Pierre Weibel

En repoussant le 18 février dernier l'initiative visant à un «contrôle démocratique» de la production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire, les électeurs n'ont pas résolu les problèmes — réels ou apparents — liés à cette source énergétique. Ils ont ouvert la porte à leur solution.

Il serait absurde de voir dans le résultat de la votation sur l'initiative «anti-nucléaire» motif à se réjouir ou à se désoler, la seule réaction qui se justifie étant un certain soulagement. D'aucuns ont voulu faire de la campagne ayant précédé le scrutin un débat national sur le thème de l'énergie nucléaire, voire sur un choix de société. En réalité, la question posée était en dehors de ces problèmes et en aucune façon susceptible d'y apporter une réponse.

Nous l'avons déjà relevé, pour demander le rejet de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, il faut préalablement offrir une solution de rechange. Au cours d'un débat, nous avons entendu une militante répondre à un auditeur qui lui demandait quel substitut elle prévoyait aux centrales que l'acceptation de l'initiative aurait empêché de construire: «Gösgen suffira largement jusqu'en l'an 2000!» Il est évident que les consommateurs d'électricité que nous sommes tous ne peuvent se contenter d'une telle affirmation forfaitaire. De même, chacun sait que les énergies renouvelables «douces», si dignes d'intérêt soient-elles, ne sont pas à même de participer à l'approvisionnement énergétique du pays dans une proportion comparable à celle du nucléaire.

Au lendemain du 18 février, il est donc possible de mettre en chantier une véri-

table politique nationale de l'énergie, qui faisait jusqu'alors cruellement défaut. Elle permettra la mise en œuvre de toutes les formes d'énergie, sans préjugé et sans avoir à renoncer à une quelconque d'entre elles. Pour le nucléaire, elle aura à suivre la directive de M. Willi Ritschard restreignant le nombre de centrales au minimum strictement nécessaire. Mais existait-il réellement des promoteurs soucieux d'investir des sommes énormes dans des centrales ne répondant à aucun besoin objectif?...

Quel moratoire?

Bien que la majorité des votants ait refusé de se priver a priori de l'énergie nucléaire, il est incontestable que cette dernière suscite de nombreuses craintes, raisonnées ou non. Le résultat de la votation ne dissipera pas les doutes ou la peur de la minorité acceptante. On a pu entendre, le soir même du scrutin, un promoteur de l'initiative réclamer à la radio un moratoire nucléaire.

Même si l'on fait la part d'une inévitable démagogie, cette exigence témoigne d'une confusion — désormais permanente, il y a lieu de le craindre — entre les causes et les effets. Un tel moratoire, donc un arrêt dans l'équipement énergétique de la Suisse, n'est l'affaire ni des autorités, ni des producteurs d'électricité, ni même

des électeurs. C'est en effet le consommateur qui décide s'il y a lieu de construire de nouvelles installations de production d'énergie. Au moment même où l'on frôlait le blocage de la construction de centrales nucléaires, on apprenait que la consommation d'électricité dans notre pays connaissait une croissance supérieure à celle de l'activité industrielle ou de la démographie. En d'autres termes, la majorité de nos concitoyens non seulement ne se contente pas de la part d'énergie consommée jusqu'ici, mais l'accroît encore. Gaspillage? Choix conscient lié à des considérations économiques ou résultant d'un besoin accru de confort? Il n'en reste pas moins que le temps d'un moratoire n'est pas venu, à moins de recourir à la solution arbitraire et détestable de restrictions (définies et décidées par quelles instances?).

Le prix de la sagesse

Les raisons qui plaident en faveur d'une gestion parcimonieuse de l'énergie sous toutes ses formes sont nombreuses: dépendance envers l'étranger, balance des paiements extérieurs, pollution, atteintes à l'environnement, épuisement de certaines sources, entre autres. Il est toutefois un facteur plus puissant encore parmi les éléments du choix: le prix de l'énergie. Pendant plusieurs décennies, le pétrole nous a fourni une énergie peu coûteuse et facile à utiliser pour de multiples applications, ce qui lui a assuré une place de choix. Grâce à un réseau de distribution omniprésent, l'électricité assure une part importante, bien que beaucoup plus faible. Pour certains usages, cette dernière a eu besoin d'imagination pour que sa mise en œuvre puisse économiquement concurrencer le pétrole, par exemple en liant le chauffage électrique à l'isolation thermique des immeubles.

Aujourd'hui, les énergies solaire ou géothermique sont certes disponibles dans une certaine mesure, mais elles sont généralement plus chères que le pétrole et l'électricité (figure) pour le chauffage et inaptes à assumer d'autres tâches. Pour qu'il en soit différemment à l'avenir, un long chemin reste à parcourir sur le plan technique et la Commission pour une conception globale de l'énergie semble juger inéluctable une péréquation des coûts par le biais d'un impôt sur l'énergie.

En conservant aux responsables de l'approvisionnement énergétique du pays une part importante à la préparation de l'avenir, sans préjudice du contrôle par les autorités élues, les citoyens ont évité une impasse dangeuse, qui aurait ajouté aux soucis concernant le pétrole la perspective d'une pénurie dans le domaine électrique, et ouvert l'ère d'une politique énergétique nationale. On attend avec intérêt quel sera leur comportement en tant que consommateurs.

Prix de revient de la chaleur dans divers systèmes de chauffage individuels de bâtiments au niveau de l'énergie utile. (Source: Commission fédérale de la conception globale de l'énergie).

